



Commune de
Bourscheid

Avis public

Gestion de l'eau

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de l'Eau a donné l'autorisation suivante:

Date	<i>03.03.2023</i>
Demandeur	<i>Administration de la gestion des eaux</i>
Objet	<i>Entretien courant des 40 stations limnimétriques de l'Etat aux bords des cours d'eau du pays</i>
Lieu	<i>Bourscheid</i>
No. réf.	<i>EAU/AUT/22/0970</i>

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale pendant 40 jours, c'est-à-dire jusqu'au 13.04.2023.

Pendant ce délai, un recours contre la décision est ouvert devant le Tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Le collège échevinal